

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2023

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 08/12/2023, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

<b>OBJET DE LA DELIBERATION</b>		
<b>PRIX ET QUALITE DES SERVICES PUBLICS EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT : RAPPORT POUR L'ANNEE 2022</b>		
<b><u>Date d'affichage de la convocation</u></b> 08/12/2023	<b><u>Date d'affichage de la délibération</u></b> 21/12/2023	<b><u>Secrétaire de séance</u></b> BREARD Jean-Claude

### Etaient présents : 109

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, BARRON Philippe, BEGUIN Gérard, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, BRUSSEAUX Pascal, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARBIT Jean-Christophe, CHARNALLET Hervé, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAUGE Patrick, DEBRAY-GYRARD Annie, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FONTAINE Franck, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JEANNE Stéphane, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KOENIG-FILISIKA Honorine, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LEMARIE Lionel, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SAUVE Jean-Yves, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (141)

### Absent(s) représenté(s) : 26

AUJAY Nathalie a donné pouvoir à CORBINAUD Fabien  
BENHACOUN Ari a donné pouvoir à DAMERGY Sami  
BLONDEL Mireille a donné pouvoir à HAMARD Patricia  
COGNET Raphaël a donné pouvoir à BOURSALI Karim  
COLLADO Pascal a donné pouvoir à LAVANCIER Sébastien  
DAZELLE François a donné pouvoir à HONORE Marc  
DEBUISSER Michèle a donné pouvoir à CONTE Karine  
DI BERNARDO Maryse a donné pouvoir à OLIVIER Sabine  
DIOP Dieynaba a donné pouvoir à KOENIG-FILISIKA Honorine  
EL ASRI Sabah a donné pouvoir à LANGLOIS Jean-Claude  
GARAY François a donné pouvoir à BISCHEROUR Albert  
HERVIEUX Edwige a donné pouvoir à CHARNALLET Hervé  
KONKI Nicole a donné pouvoir à BERMANN Clara  
LE GOFF Séverine a donné pouvoir à MARIAGE Joël  
LEBOUC Michel a donné pouvoir à PEULVAST-BERGEAL Annette  
LEPINTE Fabrice a donné pouvoir à BRUSSEAUX Pascal  
LITTIERE Mickaël a donné pouvoir à FONTAINE Franck

MALAIS Anne-Marie a donné pouvoir à PERRON Yann  
MERY Françoise-Guylaine a donné pouvoir à BARRON Philippe  
MULLER Guy a donné pouvoir à MEUNIER Patrick  
NICOLAS Christophe a donné pouvoir à MOREAU Jean-Marie  
NICOT Jean-Jacques a donné pouvoir à MONNIER Georges  
PELATAN Gaëlle a donné pouvoir à DEVEZE Fabienne  
POURCHE Fabrice a donné pouvoir à MEMISOGLU Ergin  
PRELOT Charles a donné pouvoir à BROSSE Laurent  
SATHOUD Félicité a donné pouvoir à MELSENS Olivier  
SIMON Josiane a donné pouvoir à REBREYEND Marie-Claude

**Absent(s) non représenté(s) : 2**

BORDG Michaël, KHARJA Latifa

**Absent(s) non excusé(s) : 3**

ANCELOT Serge, BOUDET Maurice, FAVROU Paulette

**127 POUR :**

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BEGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUSSEAUX Pascal, CHAMPAGNE Stéphane, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAUGE Patrick, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Dieynaba, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, FONTAINE Franck, GARAY François, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JEANNE Stéphane, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBOUIC Michel, LECOILE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

**2 CONTRE :**

CALLONNEC Gaël, MINARIK Annie

**3 ABSTENTION :**

NAUTH Cyril, REYNAUD-LEGER Jocelyne, VIREY Louis-Armand

**4 NE PREND PAS PART :**

CHARBIT Jean-Christophe, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, PRELOT Charles

# EXPOSÉ

Le code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose qu'un rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable et un rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement doivent être présentés au Conseil communautaire.

Chaque rapport contient notamment les éléments suivants :

- la caractérisation technique des services ;
- la tarification des services ;
- les indicateurs de performances ;
- le financement des investissements ;
- le tableau récapitulatif des indicateurs ;
- les annexes.

Le rapport sur l'eau potable contient dans ses annexes les documents annuels transmis par l'Agence Régionale de Santé.

Ces deux rapports listent les indicateurs réglementaires des différentes entités de gestion qui additionnées couvrent l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine.

Le périmètre communautaire comporte en eau potable huit sites principaux de productions d'eau potable, 1 784 kilomètres de réseaux, 63 réservoirs et châteaux d'eau permettant le stockage de 60 000 m<sup>3</sup> et comporte en assainissement 22 stations d'épurations, 169 postes de refoulement, 1 350 kilomètres de réseaux eaux usées ou unitaires.

21 764 000 m<sup>3</sup> d'eau potable ont été vendus aux abonnés, les volumes prélevés dans la ressource en eau pour alimenter nos unités de production ont été de 20 186 000 m<sup>3</sup>. Le rendement global du système de distribution est à un bon niveau à 91,7 % mais l'effort pour le renouvellement des réseaux doit être maintenu.

16 408 000 m<sup>3</sup> d'effluents ont été épurés par les stations de la Communauté urbaine et 20 088 000 m<sup>3</sup> ont été assujettis à la redevance assainissement.

Compte tenu des modes de gestion très diversifiés, le coût du service pour l'abonné se décompose en moyenne comme suit sur le territoire communautaire :

- En eau potable pour 1 € versé par l'abonné : 0,22 € financent l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et la TVA, 0,21 € reviennent à la Communauté urbaine et 0,57 € reviennent aux délégataires.
  - En assainissement pour 1 € versé par l'abonné : 0,285 € financent l'AESN et la TVA, 0,33 € reviennent à la Communauté urbaine et aux syndicats et 0,385 € reviennent aux délégataires.
  - Le prix moyen de l'eau sur la Communauté urbaine pondéré au volume est de 5,05 €/m<sup>3</sup> TTC, (2,84 € pour l'eau et 2,21 € pour l'assainissement). Le prix moyen sur le secteur Rivières d'Île de France est de 4,41 €/m<sup>3</sup> (donnée AESN en 2021 pour une eau non adoucie et hors hausse du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP)).
- L'optimisation des périmètres contractuels, leur harmonisation et l'amélioration des cahiers des charges se sont poursuivies en 2022.

Les indicateurs de ces deux rapports font l'objet d'une transmission annuelle à la Direction Départementale des Territoires pour alimenter la base de données du Système d'Information des Services Publics d'Eau et d'Assainissement (SISPEA) du site de l'observatoire « eaufrance ».

Les deux rapports sont mis à la disposition du public.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'émettre un avis favorable sur le rapport annuel pour le prix et la qualité du service public de l'eau potable et le rapport annuel pour le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour l'année 2022 sur le périmètre de la Communauté urbaine.

*Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :*

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**VU** Le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2224-5 et D.2224-1 à D.2224-5,

**VU** le code de l'environnement et notamment son article L 131-9,

**VU** les statuts de la Communauté urbaine,

**VU** les rapports annuels présentés,

**VU** l'avis favorable émis par la Commission 4 - Vie quotidienne le 05 décembre 2023,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**ARTICLE UNIQUE : EMET** un avis favorable sur le rapport annuel pour le prix et la qualité du service public de l'eau potable et le rapport annuel pour le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour l'année 2022 sur le périmètre de la Communauté urbaine.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 21/12/2023

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : 21/12/2023

Exécutoire le : 21/12/2023

*(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)*

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles

*(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).*

**POUR EXTRAIT CONFORME,**  
Aubergenville, le 14 décembre 2023

Le Président



ZAMMIT-POPESCU Cécile